

## Réunion du Comité Directeur Régional Grand Est Samedi 28 novembre 2020 en visio conférence

### Participants

#### Membres du comité directeur :

Jean-Luc Ade, Thomas Anth, Vana Assis-Santos, Pascale Beck-Carpentier, Isabelle Beth, Pascale Cêtre, Pascal Chauvière, David Debources, Raymond Ertle , Valérie Georgeon, Véronique Goehner, Michel Lambinet, Marielle Massel, Pascale Mignon, Anne-Sophie Moltini-Kessler, Bernard Schittly, Kathy Schmitt, Marc Winterhalter.

**Membres commission** : Yohan Mismar, Laurent Moinel, Laurent Rieffel, Florence Ploetze, Sylvain Peybernes, Laurent Marcoux, Véronique Schnoering, Pascale Cêtre, Daniel Gérard, Thierry Krummel, Pascal Chauvière

**Excusés** : Florian Auberson, Laurent Condenseau, Gérald Hornut, Eric Braun, Eric Noël

**Ouverture** de la séance à 14h15

### Ordre du jour

#### Validation des Instructeurs de la technique

Ces nominations ont été validées par le collège des instructeurs, c'est au comité directeur régional de les confirmer.

Votes effectués sur Internet : 16 votants

Nomination d'un IRS Franck LORRAIN : **à l'unanimité moins 1 voix contre**

Nomination de 3 IR Pascale MIGNON, Sylvie BOUILHOT, Rémy HELLER **adopté à l'unanimité**

Nomination de Jean-Paul Gosset comme Instructeur Régional Honoraire **adopté à l'unanimité**

- ne participe plus aux activités du collèges, mais n'est plus sollicité mais souhaite garder son titre
- peut participer aux séminaires d'instructeur à ses frais
- IR depuis 1994 et continue sa fonction de MF2
- multiples services rendus, beaucoup de formations réalisées
- membre du conseil disciplinaire, fonction qu'il conserve

Nota : Jean-Luc demande de présenter une photo des récipiendaires car tous ne sont pas connus.

#### Ordre de passage des commissions

1. Orientation
2. Apnée
3. Nage avec Palmes
4. Archéologie
5. Photo-vidéo
6. Plongée Sportive en Piscine
7. Biologie et environnement
8. Tir sur Cible
9. Hockey subaquatique
10. Médicale
11. Juridique

## Budget des commissions

Commission	Budget
1. Orientation	3 500 €
1. Apnée	11 000 €
1. Nage avec palmes	18 000 €
1. Archéologie	300 €
1. Photo-vidéo	1 600 €
1. Plongée sportive en piscine	3 400 €
1. Biologie et environnement	1 700 €
1. Tir sur cible	3 500 €
1. Hockey subaquatique	4 500 €
1. Médicale	200 €
1. Juridique	0 €
1. Technique	40 000 €

Total : 87 700 €

Les différents présidents valident les enveloppes budgétaires proposées.

Laurent Marcoux fait remarquer qu'il n'avait réalisé qu'il y aura 2 séminaires l'année prochaine suite au report de celui de 2020 prévu pour avril 2021.

A titre indicatif, c'est un très gros budget, comparativement à d'autres régions qui ont plus de licenciés. Ceci est rendu possible grâce à l'absence de salariés au sein de notre équipe, qui permet de dégager et réinjecter 60000 euros aux commissions.

Bernard remercie donc chaleureusement Véro et JL ainsi que les commissions qui font un travail tout à fait exemplaire.

Laurent Moinel : le président de la commission nationale TSC a déclaré que la commission d'Est, malgré son jeune âge, est la commission la plus structurée.

Florence Ploetze de la NAP confirme que les autres commissions régionales envient celle de l'Est pour le soutien qu'elle reçoit de son comité régional.

Bernard rappelle que le terme prévisionnel est explicite, c'est à dire que quand il y a une action qui n'a pas été planifiée cela ne veut pas dire qu'elle ne peut pas se faire.

Pour la prochaine olympiade, nouveau fonctionnement avec des référents : entre autre Laurent Condenseau sera référent des commissions. Il pourra référer à Véronique et Jean-Luc pour vérification de faisabilité des imprévus budgétaires.

## Transversalité, rattachement aux commissions et budget ?

Réflexion : par exemple l'activité handi s'est faite grâce à transversalité, donc cela reste-t-il pertinent de les laisser rattachés aux commissions, idem pour la plongée des jeunes qui adorent la plupart des activités. La question se pose donc pour les activités suivantes :

- pour le Handisub
- pour la plongée jeune
- la randonnée subaquatique
- le sport santé ...

Laurent Marcoux est tout à fait d'accord avec cette idée car le budget reste serré pour un accompagnement de qualité, cette autonomisation serait une bonne chose.

Daniel Gérard : c'est l'apnée qui forme à la randonnée subaquatique mais effectivement la transversalité est bien là.

Valérie Georgeon déclare que c'est judicieux pour les jeunes car c'est trop tôt pour eux de se spécialiser dans l'une ou l'autre des activités.

Bernard parle également des passerelles qui ne sont pas toujours obligatoires mais qui restent pertinentes et souhaitables.

Florence indique que le DTN est en train de travailler sur les passerelles qui restent nécessaires.

Bernard précise par contre qu'il faudra réfléchir à des budgets extra commission.

## **Attribution d'une aide à la formation pour les juges fédéraux ?**

Question de Pascal Chauvière :

Le comité attribue une prime pour les formateurs ou entraîneurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré mais il n'est pas prévu de prime pour les juges 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré et demande si cela peut-être envisagé ?

En effet la prime d'aide à la formation concerne les formateurs et entraîneurs. Le CRest soutient la formation de cadres quelle que soit la commission, il faut que les présidents de commissions fassent passer l'info auprès des personnes validées et il faut bien faire envoyer la photocopie du diplôme + un RIB et Véronique fait parvenir un chèque de 100 euros.

Véronique déclare qu'il est dommage que tout le monde ne le sache pas, car nous faisons des demandes de subvention dans le cadre de la formation et il faut ensuite justifier l'utilisation de ce budget. Il faut rester cohérent avec les demandes de subvention, c'est important. Véronique compte sur les présidents de commission pour surveiller ce poste.

Retour à la question : faut-il leur en attribuer une aide aux juges ?

Question aux présidents de commission : quel est le prix de cette formation, quel est l'investissement engagé, est-il nécessaire d'instituer une prime ?

Pascal Chauvière : pense surtout aux 2<sup>ème</sup> degré car la formation JF1 représente peu de travail, par contre ce sont les JF2 qui forment les JF1.

Daniel Gérard : JF1 formation très courte et peu de frais, les JFA2 sont une population rare et leur formation est longue.

Laurent Rieffel : peu de différence entre JF1 ou JF2 le temps et le coût sont identiques, pour lui les deux sont pertinents, il ne ferait pas distinction.

Florence Ploetze : formation JF1 = 1 journée, mais un JF2 se forme sur 1 ou 2 ans et doit participer aux compétitions nationales

Laurent Moinel : idem en TSC JF1 non, mais JF2 = gros investissement.

Bernard propose une aide pour les JF2 : **validation 100 euros adopté à l'unanimité**

Pascal demande **rétroactivité : accord du comité sur 2019 et 2020**

## **Formation de dirigeants**

Nous allons entamer les formations, le 1er point abordé sera les demandes de subventions ANS les sujets suivants :

- création d'un compte sur « le compte asso »
- rédaction d'un projet de développement associatif
- donner liste des actions subventionnable en 2021-2024
- leur apprendre construire un budget
- 

**Date de la formation le 20/02/2021 à 14 H sur 1 journée si présentiel possible.**

## Point financier

Les budgets attribués pour l'exercice 2020/2021 ont été élaborés sur la base de l'exercice 2019. N'hésitez pas si besoin, à nous faire des demandes de budget pour des actions non prévues.

Véro remercie Florence de la NAP pour la demande de subvention qui a été menée et a obtenu 2500 euros.

Au niveau du comité très peu de dépenses, il y a un avoir de 1500 euros à l'hôtel campanile de Metz suite à l'annulation de l'AG (Covid).

Aide à la formation des cadres toutes commissions confondues :2400€

Les recettes du stage de Niolon septembre 2020 sont comptabilisées dans cet exercice, les dépenses dans celui de l'exercice suivant (à cause du changement des dates d'exercice), tout se normalisera avec le nouvel exercice 20/21.

Peu de dépenses pour les autres commissions en ce début d'exercice et suite au reconfinement.

Merci à toutes les commissions pour leur bonne gestion et la fourniture des justificatifs.

Tous les présidents de commissions remercient Véronique pour sa réactivité.

## Point les licences

Pour la période du 15/9 au 15/11/2020, par rapport à la même période l'an passé, une perte de 28% des licences.

Sur l'année, c'est une perte de 48%. Un point plus précis sera fait en décembre 2020.

Les perspectives 2021 seront à réviser s'il n'y a pas de reprise en janvier.

## Points divers

Un grand merci à tous les membres sortants du comité .

En l'absence de questions supplémentaires, la séance est levée à 15h45

Bernard Schittly  
Président



Marielle Massel et Kathy Schmitt  
Secrétaires de séance

